



Notice explicative du projet N°6.12

Aménagement d'un jardin public intergénérationnel à la Maison des associations de la Commune des Barils

Fiche-dispositif N°6 : développement des services à la population dans une perspective de développement durable

Comité de Programmation du 17 septembre 2012

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Présentation du projet

➤ **Contexte :**

Il y a quelques années, les élus des Barils ont décidé de réhabiliter une vieille bâtisse pour en faire une Maison des associations (Cf. dossier n°7.1 « Economie d'énergie et énergie renouvelables à la Maison des Barils »).

Ce bâtiment accueille aujourd'hui une bibliothèque municipale, une salle informatique et une salle de réunion.

Désireux de renforcer l'identité de ce lieu de convivialité, les élus ont élaboré un projet d'aménagement de jardin public sur la parcelle de la Maison des associations.

L'importance de disposer d'un tel lieu va être renforcée dans les années à venir, puisque la population communale va s'accroître prochainement (réalisation de deux lotissements, soit une trentaine de nouveaux logements).

Un partenariat étroit a donc été établi avec les associations locales et les habitants afin de définir un lieu adapté à tous, accessible à tous et répondant aux besoins du plus grand nombre.

➤ **Objectifs du projet :**

- Valoriser la Maison des associations et compléter l'offre en lieux de rencontre et de convivialité pour les habitants de la Commune
- Proposer un lieu accessible à tous et favorisant les échanges intergénérationnels
- Limiter l'impact de l'aménagement du jardin public sur l'environnement

➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

- Habitants des Barils (enfants, adolescents, parents, grands-parents)
- Usagers de la voie verte recherchant une aire de repos et de jeux

➤ **Contenu :**

Le jardin public des Barils a été conçu de façon à répondre au mieux aux besoins exprimés par les habitants.

Avec l'aide du CAUE, un plan d'aménagement d'ensemble a été réalisé afin de s'assurer de la présence de toutes les fonctionnalités attendues sur cet espace et d'organiser leur cohabitation.

Le jardin public répond à trois fonctions :

- **Le divertissement des enfants :**

Aménagement d'une aire de jeux pour les enfants comprenant plusieurs ensembles :

- un jeu à ressort pour 2 enfants
- un circuit pour développer l'équilibre
- une cabane composée d'une passerelle, d'un panneau d'escalade et d'une échelle

- **La fédération des habitants :**

Un vaste espace sera préservé au centre de la parcelle afin de permettre l'organisation de rencontres sportives et culturelles fédérant les habitants du village (exemples : tournois inter-villages, fête des voisins, fête de la Saint Jean, fête des voies vertes, etc.). A la demande des habitants, des poteaux amovibles de volley seront installés afin de permettre l'organisation de tournois. Il est prévu d'en organiser au moins 5 chaque année.

- **L'accueil des touristes :**

Les élus de la Commune désirent tirer partie de la présence à proximité de Center Parcs et de la voie verte des Bois Francs pour inciter leurs usagers à faire une halte dans le village.

Une aire de pique-nique sera donc aménagée à l'entrée du jardin afin d'être visible de la route pour inviter à s'y installer. *Cette aire est aménagée dans le cadre des travaux connexes de la voie verte (Cf. dossier n°5.5 « Aménagements autour de la voie verte des Bois Francs par la Communauté de communes du Pays de Verneuil sur Avre »). Elle n'est donc pas prise en compte dans le présent dossier de demande de subvention.*

Des bancs, des arbres et une haie seront installés sur le site pour créer une ambiance conviviale et harmoniser le paysage du site.

➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- Mars-avril 2012 : consultation des habitants pour définir les usages attendus d'un jardin public dans le village et les principes d'aménagement
- Mai 2012 : recherche de financements, définition du projet et validation en Conseil municipal
- Juin 2012 : lancement de la consultation des entreprises
- Juillet 2012 : travaux
- Fin Juillet 2012 : fin des travaux et ouverture au public du jardin

2. Localisation de l'opération

➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

- La Maison des Barils

➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- Commune des Barils
- Center Parcs
- Voie verte des Bois Francs

II. EVALUATION DU PROJET

➤ Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :

1. Nombre de réunions de concertation avec la population et les associations locales : 10
2. Nombre de personnes rencontrées pour définir le projet : 14 habitants et 2 personnes-ressources (Cf. Partenariat)

➤ Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :

1. Fréquentation moyenne du jardin public durant les week-ends : de 15 à 40 personnes
2. Nombre de manifestations annuelles dans le jardin public : 5 rencontres

➤ Critères de notation

Partenariat/Concertation :

Ce projet répond aux besoins exprimés par les habitants des Barils. En effet, ceux-ci ont signalé le manque de parc, de jeux, de lieu d'échange et de lieu de vie commun. Les élus en charge du projet ont donc consulté les membres des associations d'animation de la Commune et des habitants afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

Le paysagiste-conseil du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) a été sollicité afin d'accompagner la Commune dans la définition de l'aménagement de ce jardin public.

Enfin, l'élue de Verneuil-sur-Avre en charge de l'aménagement du Parc Reine Mathilde a été consultée pour tirer partie de son expérience.

Caractère pilote/Innovation :

Cet aménagement s'inscrit dans la continuité de la récente réhabilitation de la Maison des associations. Le jardin public vient compléter l'offre en lieux de rassemblement pour les administrés et les touristes de passage. Ce projet est donc innovant à l'échelle de la Commune des Barils, dans la mesure où celle-ci ne disposait pas d'endroit de rassemblement extérieur pour ses administrés.

Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?* Les élus de la Commune avec l'aide du paysagiste-conseil du CAUE.
- *Comment ?* par le biais de réunions d'échanges et de concertation
- *A quelle échelle ?* à l'échelle de la Commune et en partageant l'expérience de Verneuil-sur-Avre, toute proportion gardée
- *Un document a-t-il été réalisé ?* Oui, un plan d'aménagement d'ensemble a été réalisé avec l'aide du CAUE.

Social :

Les équipements du jardin sont mis à disposition gratuitement et le parc est accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.

Ce projet favorise la création de lien entre les habitants en leur mettant à disposition un espace de loisirs. Les échanges intergénérationnels sont favorisés puisque l'aménagement présente des équipements adaptés à chaque âge de la vie.

Ecologie/Environnement :

Les nouveaux équipements sont choisis, autant que possible, dans des matériaux écologiques (pin traité autoclave classe 4) et possédant un haut niveau de résistance aux dégradations et aux intempéries.

Les végétaux implantés ont été choisis parmi les espèces locales afin de favoriser la biodiversité liée aux haies.

Economie :

Ce projet contribue à l'amélioration du cadre de vie sur la Commune des Barils. L'attractivité de la Commune s'en trouve renforcée et avec elle, les chances d'installation de nouveaux ménages, vecteurs d'économie.

Les touristes de la voie verte qui fréquenteront le jardin public pourront également engendrer des retombées économiques chez le restaurateur local.

III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Fourniture de jeux pour enfants	5 188,10
Fourniture de jeux collectifs (volley, ping-pong)	2 688,28
Aménagement récréatif et paysager de l'aire	1 464,18
Frais de livraison et de gestion du chantier	579,30
Coût prévisionnel du projet	9 919,86

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	
Autofinancement	4 463,94
Emprunt	
Sous-total contrepartie nationale	4 463,94
Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER	5 455,92
Sous-total financements publics	9 919,86

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
Sous-total financeurs privés	0,00

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
Sous-total recettes prévisionnelles	0,00

TOTAL = coût général du projet	9 919,86
---------------------------------------	-----------------